	<p align="center">Ligue Grand Est de Badminton 13 rue Jean Moulin 54510 TOMBLAINE</p>	<p align="center">Identifiant : Cahier des charges TRJ Grand Est</p>	<p align="center">PAGE N° 1</p>
--	--	---	---

Cahier des charges Trophée Régional Jeunes Grand Est


INDICE DE REVISION	DATE D'APPLICATION	OBJET DE LA REVISION
Z		Projet
A	01/09/2023	Saison 2023/2024
B	01/09/2024	Saison 2024/2025
C	01/09/2025	Saison 2025/2026
D	01/09/2026	Saison 2026/2027
E		
F		
G		
H		
I		

REDACTEURS

Responsable de la CRJ


DESTINATAIRES

Les clubs/CODEP souhaitant accueillir une étape du Trophée Régional Jeunes (TRJ)

	<p align="center">Ligue Grand Est de Badminton 13 rue Jean Moulin 54510 TOMBLAINE</p>	<p align="center">Identifiant : Cahier des charges TRJ Grand Est</p>	<p align="center">PAGE N° 2</p>
--	--	---	--

SOMMAIRE

1. OBJET.....	3
2. INSTALLATIONS NECESSAIRES.....	3
3. ENGAGEMENTS CLUB/CODEP.....	4
4. ENGAGEMENTS LGEBaD.....	5
5. PROCEDURE DE CANDIDATURE.....	5

	<p align="center">Ligue Grand Est de Badminton 13 rue Jean Moulin 54510 TOMBLAINE</p>	<p align="center">Identifiant : Cahier des charges TRJ Grand Est</p>	<p align="center">PAGE N° 3</p>
--	--	---	---


1. OBJET

Le présent document a pour objet de préciser le cahier des charges à remplir conjointement par les clubs ou les CODEP accueillants une étape du Trophée Régional Jeunes Grand Est (TRJ) et la Ligue Grand Est de Badminton (LGEBAD).

Il précise également la procédure par les clubs/CODEP à suivre pour candidater à l'accueil de cette compétition.


2. INSTALLATIONS NECESSAIRES

- Il est possible de postuler à partir de **7** terrains dans **1** salle, ou **idéalement 9 terrains**. **S'il y a 2 salles, elles doivent se situer à moins de 5 mn à pied l'une de l'autre.**
- Des tribunes permettant l'accueil de **250** personnes environ (**150** joueurs et **100** accompagnants).
- Des vestiaires et sanitaires en nombre suffisants.
- Un lieu de restauration avec suffisamment de tables et de chaises.
- Une pièce fermée disponible à tout moment en cas de contrôle antidopage.
- Des possibilités d'hébergement à proximité du lieu de la compétition.
- Le matériel nécessaire à la tenue de la/des tables de marque (crayons, plaquettes, ...) et à minima par table de marque : 2 ordinateurs avec accès internet + imprimante, micro + enceintes permettant une diffusion claire et audible des annonces de matchs.
- Une trousse de premier secours adaptée aux blessures liées à la pratique du badminton avec notamment des poches de froid.
- Un podium numéroté 1, 2 et 3 et installé dans un lieu spécifique tout au long de la compétition ne nécessitant pas la fermeture d'un terrain de jeu lors de la remise des prix.
- Dans la mesure du possible :
 - Des tablettes électroniques pour la saisie des scores des matchs en autonome et l'arbitrage
 - Des écrans TV pour la diffusion des matchs à venir
 - Des chaises d'arbitres
 - Un système de navette entre les salles dans le cas de 2 salles nécessitant l'utilisation d'un moyen de transport motorisé
 - La présence d'un kiné et un local dédié accessible aux joueurs

	<p align="center">Ligue Grand Est de Badminton 13 rue Jean Moulin 54510 TOMBLAINE</p>	<p align="center">Identifiant : Cahier des charges TRJ Grand Est</p>	<p align="center">PAGE N° 4</p>
--	--	---	--

3. ENGAGEMENTS DU CLUB/CODEP ACCUEILLANT

- Désigner 1 référent dans le club/CODEP pour être en lien avec la CRJ pour la coordination de la compétition.
- Envoi à la CRJ des informations nécessaires pour la préparation de la plaquette d'invitation, que la CRJ diffusera à minima 1 mois avant la date de la compétition. Cette plaquette contiendra, outre les informations liées à la compétition en elle-même (inscriptions, tableaux, tarifs,...), les informations concernant la restauration sur place, mais également des propositions d'hébergements à proximité et idéalement négociés pour l'occasion.
- Les frais d'inscriptions reviennent exclusivement au club/CODEP mais sont fixés pour l'ensemble des TRJ en début de saison. Pour la saison 2026-2027, ils s'élèvent à 14€, 17€ et 20€, respectivement pour 1, 2 et 3 tableaux.
- 2 bénévoles minimum du club/CODEP par table de marque, en dehors des JA et JA adjoint, comprenant au moins 1 GEO, tout au long de la compétition et formés à la gestion de la compétition par badnet.
- Au moins 1 bénévole du club/CODEP dédié à la gestion des terrains (ramassages volants, balayage des terrains, volants, retour feuilles de scores à la table de marque, montée/descente des terrains de poussins...) par salle.
- La tenue d'une buvette/restauration dans chaque salle tout au long de la compétition.
- Rechercher le JA principal, et si la salle comporte plus de 7 terrains, le/les JA Adjoints et les proposer à la CRJ pour validation. Les frais liés à ces juges-arbitres sont à la charge du club/CODEP.
- La mise en place, à la charge du club/CODEP, de l'arbitrage par la convocation d'officiels techniques diplômés. 1 Arbitre par salle minimum tout au long de la compétition et suffisamment d'arbitres lors des phases finales afin de respecter le RGC.
- La fourniture de volants classés « standards », à la charge du club/CODEP, tout au long de la compétition pour chaque match.
- La fourniture des médailles avec pastilles ou gravures précisant le rang (vainqueur, finaliste ou 3^{ième} place), la catégorie d'âge (poussins, benjamins, minimes ou cadets), le nom de la compétition (ex : TRJ 1), le lieu de la compétition et l'année de la compétition. A noter que les 2 demi-finalistes sont récompensés (pas de petite finale).
- Prendre des photos de la compétition et notamment des podiums et les transmettre à la ligue pour une diffusion sur le site internet et la page Facebook de la LGEbAd.
- Relayer l'évènement dans la presse local en amont et en aval de la compétition.

	<p align="center">Ligue Grand Est de Badminton 13 rue Jean Moulin 54510 TOMBLAINE</p>	<p align="center">Identifiant : Cahier des charges TRJ Grand Est</p>	<p align="center">PAGE N° 5</p>
--	--	---	---

4. ENGAGEMENTS LGEbAD

- Ecriture du règlement particulier.
- Gestion de la demande d'autorisation sous Poona.
- Recherche du ou des JA si la proposition du club n'est pas retenue par la CRJ, mais dont les frais liés à leurs activités restent à la charge du club/CODEP.
- Confectionner la plaquette d'invitation pour diffusion à minima 1 mois avant la date de la compétition. Cette plaquette contiendra, outre les informations liées à la compétition en elle-même (inscriptions, tableaux, tarifs,...), les informations concernant la restauration sur place, mais également des propositions d'hébergements à proximité et idéalement négociés pour l'occasion.
- Diffusion des invitations, liste des joueurs qualifiés et des convocations par le secrétariat de la ligue à tous les clubs de la LGEbAD et au secrétariat des ligues limitrophes.
- Gestion des inscriptions, liste des qualifiés, confections des tableaux par la CRJ.
- Le paramétrage de la compétition dans BadNet.
- Le versement d'un soutien financier de 500€ versé au club/CODEP accueillant.
- L'export des résultats dans Poona par le responsable de la CRJ.

5. PROCEDURE DE CANDIDATURE

Les candidatures devront se faire auprès de la Ligue via :

- Pour le TR1 par retour de mail à : crj@lgebad.com
- Pour les autres TRJ via ce lien : **En cours, disponible prochainement**